

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

18 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**SOUS-AMENDEMENT**

N° 41996

présenté par

M. Dharréville et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine

à l'amendement n° 9740 de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi instituant un système universel de retraite et le projet de loi organique relatif au système universel de retraite

-----

**ARTICLE PREMIER**

A la fin de l'alinéa 4, substituer aux mots :

« en tant qu'aidant »

les mots :

« à un proche en perte d'autonomie ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement se justifie par son texte même.